

Note d'information – Conseil communautaire du 13 avril 2022

Comptes administratifs 2021 et budgets primitifs 2022

La présente note d'information répond aux obligations instituées par :

- L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles, doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,
- La loi NOTRe du 07 août 2015 qui crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des établissements publics.

I. Compte administratif 2021

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2021 du budget principal, des trois budgets annexes eau, assainissement et transports, ainsi que des cinq budgets annexes de zones.

L'exercice 2021 s'est clôturé avec un résultat cumulé consolidé de fonctionnement (excédent comptable) de 7.68 M€. Cela représente % du budget global de fonctionnement. Il convient de soustraire de ce résultat excédentaire 1.47 M€ de déficit d'investissement ramenant ainsi l'excédent de fonctionnement à 9.13M€. Ce solde sera entièrement reporté aux budgets 2022.

En matière d'emprunt, l'année s'achève sur un volume emprunté de 4.6M€ portant le capital restant dû à la fin de l'année à 37.26M€, soit 13.9 ans de remboursement.

Les produits 2021 ont été titrés à hauteurs de 76.66% des crédits ouverts, les charges ont été mandatées à hauteur de 74.19%. Ces pourcentages témoignent d'un niveau d'exécution budgétaire qui se différencie nettement selon les budgets et les sections et qui peut s'améliorer significativement.

Budget principal

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	83 544 251,56	18 977 106,05
Dépenses	82 511 363,86	14 359 292,42
Solde	1 032 887,70	4 617 813,63
Solde cumulé	5 650 701,33	

Budget annexe eau

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	9 849 750,90	2 872 242,82
Dépenses	7 367 893,49	1 956 337,40
Solde	2 481 857,41	915 905,42
Solde cumulé	3 397 762,83	

Budget annexe assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	9 492 141,87	6 192 784,52
Dépenses	7 104 427,35	6 658 048,44
Solde	2 387 714,52	- 465 263,92
Solde cumulé	1 922 450,60	

Budget annexe transports

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	10 158 430,88	2 872 242,82
Dépenses	9 965 286,52	1 956 337,40
Solde	193 144,36	448 484,57
Solde cumulé	641 628,93	

Budget annexe du Fer à cheval

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	848 861,65	383 676,32
Dépenses	848 861,65	1 232 537,97
Solde	-	- 848 861,65
Solde cumulé	- 848 861,65	

Budget annexe Montmajour

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 300 127,61	-
Dépenses	-	912 631,44
Solde	1 300 127,61	- 912 631,44
Solde cumulé	387 496,17	

Budget annexe Roubian

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	466 313,29	-
Dépenses	255 270,09	2 538 448,97
Solde	211 043,20	- 2 538 448,97
Solde cumulé	- 2 327 405,77	

Budget annexe Papeteries Etienne

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	2 121 296,53	2 127 751,00
Dépenses	2 046 296,53	2 046 296,53
Solde	75 000,00	81 454,47
Solde cumulé	156 454,47	

Le budget consolidé en fonctionnement est de 7 681 774.80 € et de 1 731 083.55 € en investissement. Le solde cumulé est de 9 412 858.35€.

II. Budget primitif 2022

1- Eléments de contexte

Historiquement, les finances d'ACCM, assises sur un excédent cumulé – appelé fond de roulement - relativement important, ont longtemps permis d'assurer un haut niveau d'intervention dans les politiques publiques. Cet état de fait a profité tout à la fois aux compétences exercées par la communauté d'agglomération et aux communes membres, soutenues dans la mise en œuvre de leurs projets (dotation de solidarité communautaire, fonds de concours, etc.).

Par l'effet combiné du transfert de la compétence des déchets ménagers et assimilés et du maintien volontaire d'un investissement fort, l'excédent considéré a été consommé en quelques années.

La crise sanitaire et économique, l'augmentation continue de certains coûts (matières premières, fluides, etc.) amplifient de surcroît la dégradation structurelle de la situation budgétaire, particulièrement marquée sur l'année 2021. Aussi, sans mesures correctives rapidement mises en œuvre, la dégradation décrite aurait-elle trouvé à se poursuivre de manière mécanique les années suivantes, ce qui aurait compromis le maintien de certaines politiques publiques et la capacité d'investir en faveur de projets structurants.

Les corrections apportées dans ce budget primitif 2022 et l'effort à poursuivre les années suivantes témoignent de cette volonté collective d'assurer la pérennité financière de notre communauté d'agglomération et de sauvegarder l'ensemble des politiques publiques utiles au territoire et à ses habitants.

C'est ainsi que seront poursuivies les missions de service public selon les axes définis comme prioritaires dès le début du mandat, à savoir :

- le renforcement de l'attractivité du territoire (attire des entreprises, possibilité d'offrir du foncier, soutien au tourisme) ;
- l'amélioration du cadre de vie (gestion des déchets, renouvellement urbain) ;
- une meilleure prise en compte de la transition écologique (gestion de l'eau, prévention des risques, mobilités urbaines).

Pour entrer un peu plus précisément dans le détail, le BP 2022 se doit de supporter de nouvelles dépenses substantielles qui s'imposent largement à ACCM, à savoir :

- une augmentation conséquente de la contribution au Symadrem,
- une hausse importante du budget de fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés qui subit l'augmentation mécanique de coûts (TGAP, carburants, etc.),
- une hausse mécanique de la masse salariale, en dépit des postes non pourvus, du fait du glissement vieillesse technicité, des revalorisations des grilles indiciaires à l'échelle nationale et de la revalorisation annoncée du point d'indice dans la fonction publique,
- la prise en charge de la nouvelle compétence de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU),
- une augmentation de certaines dépenses de fonctionnement incompressibles du fait de contrats et de marchés directement impactés par l'augmentation du coût des matières premières et des fluides,
- une hausse substantielle des coûts de l'énergie pour les bâtiments de la communauté d'agglomération (électricité : + 127% annoncés, soit 600 k€ environ),
- l'impact sur une année entière de l'avenant pris en cours d'année 2021 concernant la DSP des transports, actant une amélioration d'offre de mobilité au profit des habitants du territoire,
- des reports d'opérations initialement prévues sur l'exercice 2021,
- le démarrage de nouveaux programmes.

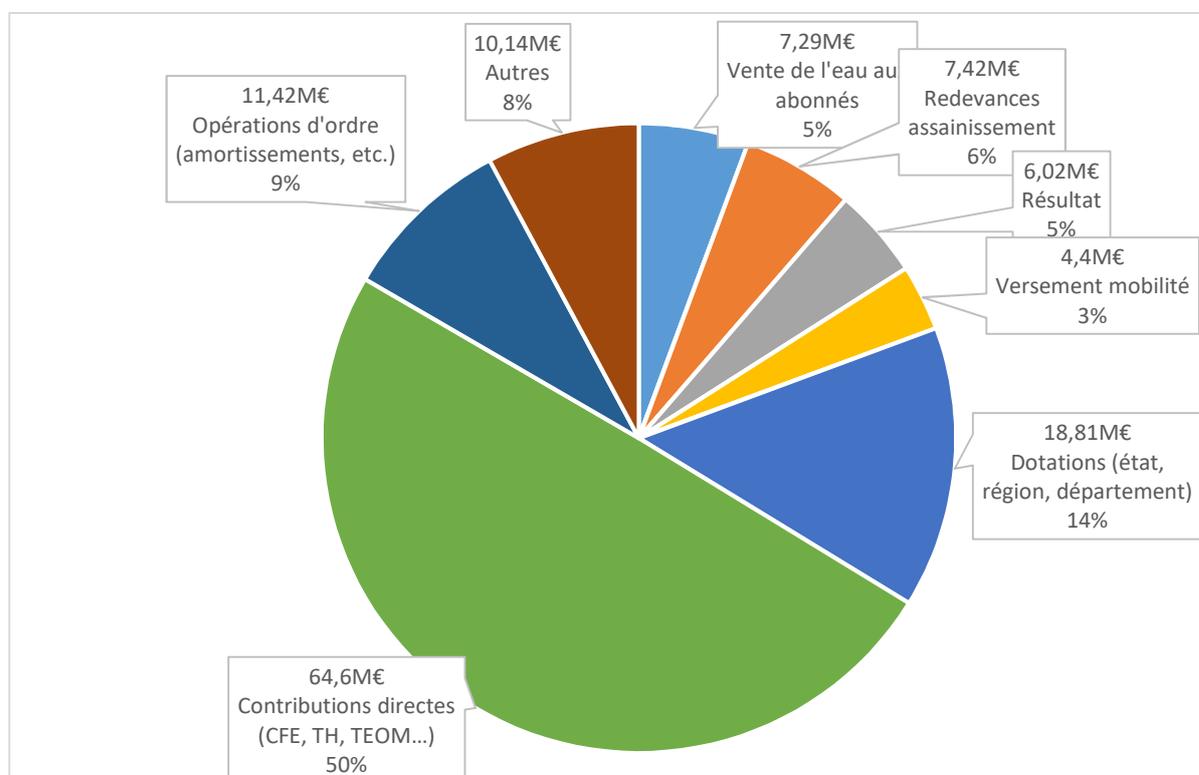
Pour parvenir à un équilibre satisfaisant et maintenir un niveau important d'investissement, il a été demandé aux services communautaires un effort accru de rationalisation des dépenses de fonctionnement.

2- Section de fonctionnement

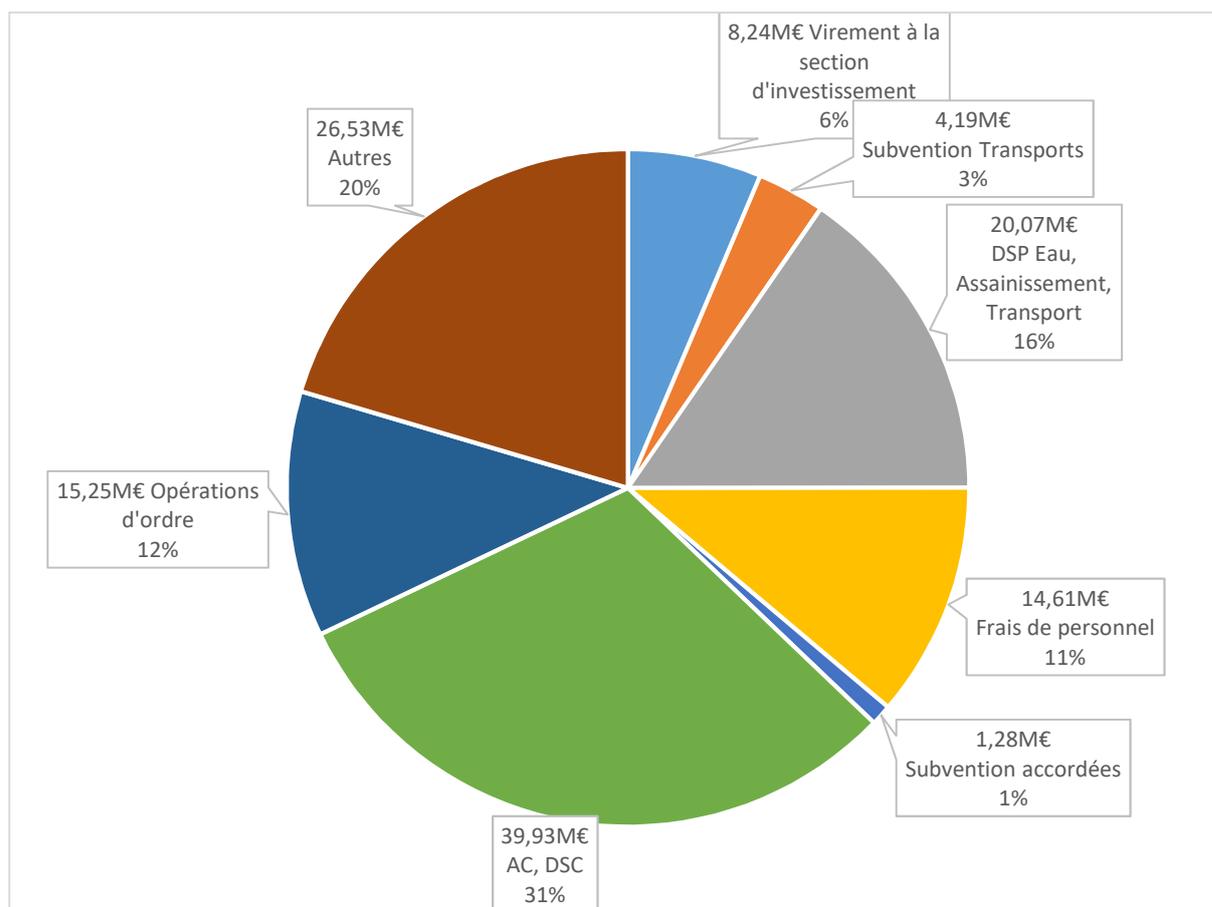
Le budget global de fonctionnement d'ACCM s'élève à 116.67M€ et se répartit comme suit par budget :

	BP 2021	BP 2022	Variation
Budget principal	85 136 199,89 €	88 344 572,74 €	4%
Budget assainissement	8 761 118,37 €	10 254 195,45 €	17%
Budget eau	9 363 077,25 €	9 911 742,78 €	6%
Budget transports	10 287 438,10 €	10 860 501,80 €	6%
Budget Fer à cheval	1 479 818,80 €	1 559 936,65 €	5%
Budget Montmajour Recettes :	912 631,44 €	912 631,44 €	0%
Dépenses :	1 806 127,61 €		
Budget Roubian	1 882 236,00 €	4 047 867,17 €	115%
Budget Papeteries Etienne	4 165 413,80 €	4 244 388,53 €	2%
Total	123 794 061,26 €	130 135 836,26€	5%

GRAPHIQUE RECETTES FONCTIONNEMENT



GRAPHIQUE DEPENSES FONCTIONNEMENT

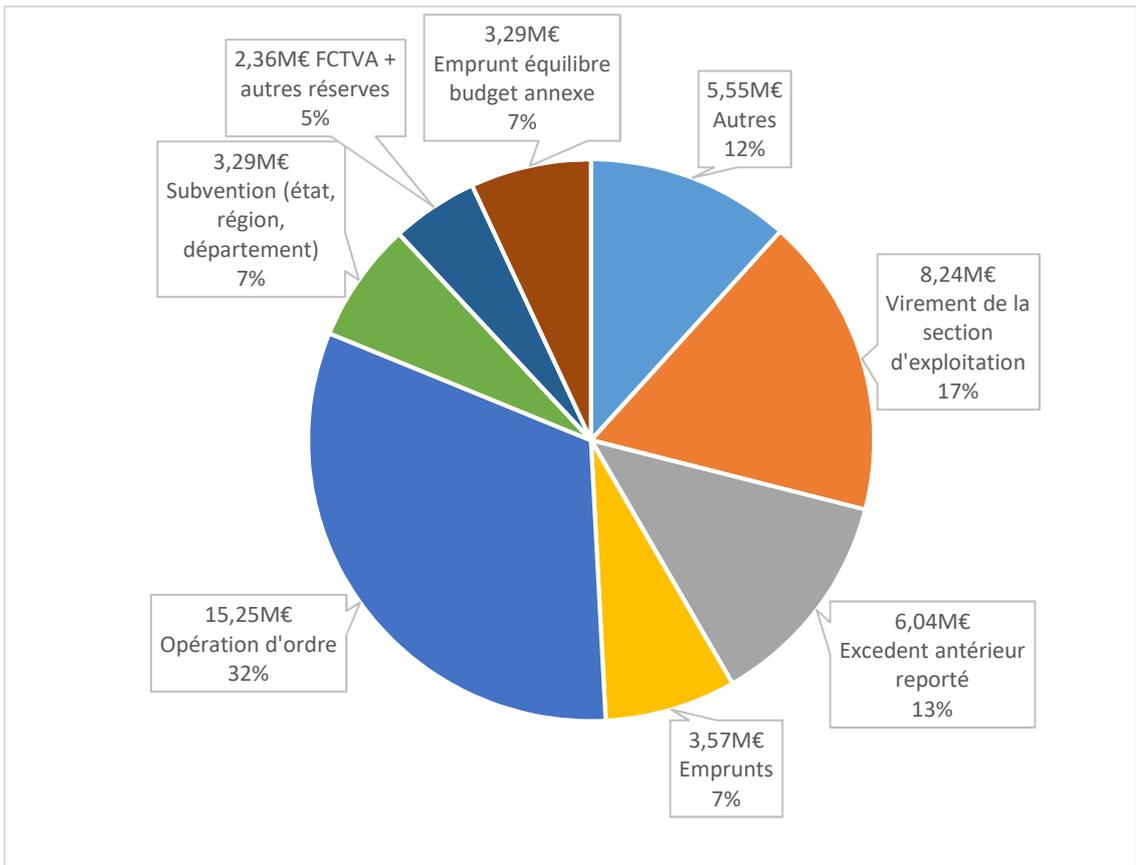


3- Section d'investissement

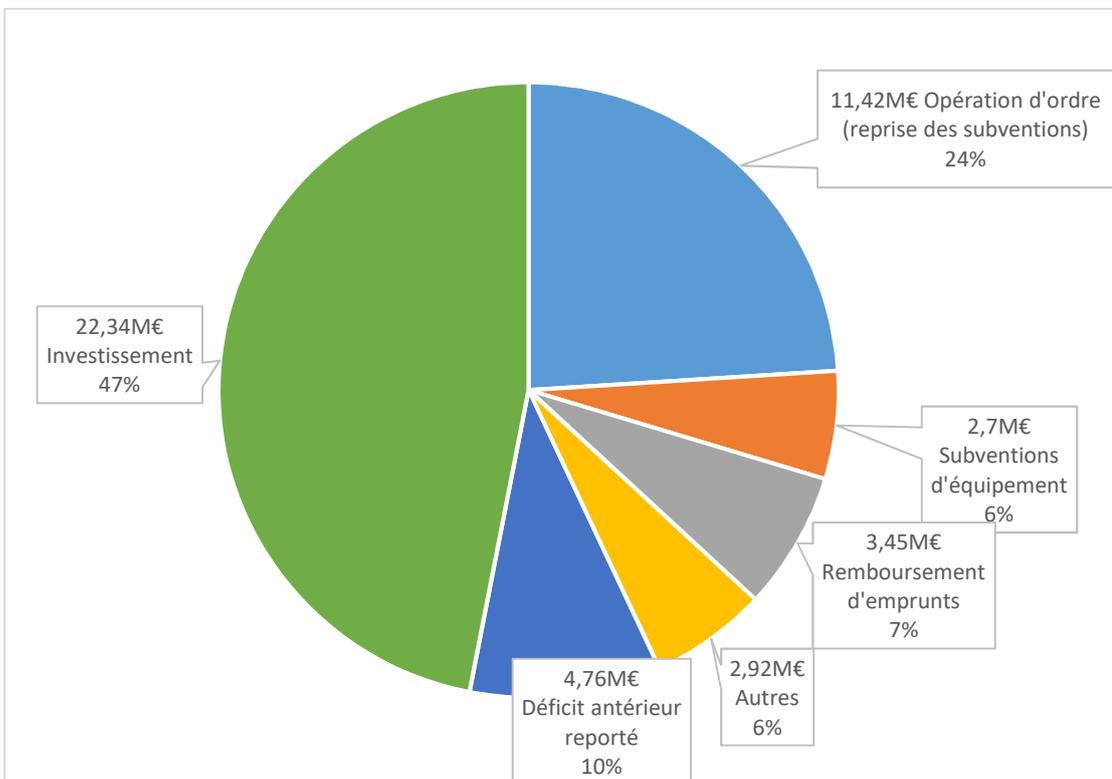
Le budget global d'investissement d'ACCM s'élève à 40.80M€ et se décompose comme suit :

	BP 2021	BP 2022	Variation
Budget principal	21 990 052,23 €	21 294 777,92 €	-3%
Budget assainissement	9 475 710,07 €	8 090 492,18 €	-15%
Budget eau	4 933 703,48 €	5 328 475,41 €	8%
Budget transports	667 872,86 €	825 919,33 €	24%
Budget Fer à cheval	1 623 495,12 €	1 820 298,30 €	12%
Budget Montmajour	912 631,44 €	1 811 227,61 €	98%
Budget Roubian	2 657 246,68 €	5 156 897,94 €	94%
Budget Papeteries Etienne	3 777 913,80 €	3 856 888,53 €	2%
Total	46 038 625,68 €	48 184 977,22 €	5%

GRAPHIQUE RECETTES INVESTISSEMENT



GRAPHIQUE DEPENSES INVESTISSEMENT



4- L'emprunt

L'évolution de la dette et de la capacité de désendettement

Après la mobilisation d'un emprunt de 5.9 millions, l'encours de la dette est passé au cours de l'année 2021 de 18.5 millions à 24.3 millions d'euros suite à la mobilisation d'un nouvel emprunt de 5.9 millions. La faible rémunération de cet emprunt (0.55%) a cependant fait baisser le cout moyen de la dette passant de 2.13% à 1.64% au 31/12/2021, sa durée résiduelle reste inchangée avec une extinction prévisionnelle en 2041.

A la fin de l'année et en partant des hypothèses inscrites aux prévisions budgétaires (le recours à un emprunt de 4 millions, le remboursement d'une annuité de 1.8 millions), l'encours devrait être porté à 26.45 millions, l'épargne de gestion dégagée serait de 3.6 millions faisant passer la capacité de désendettement de 10.31 ans à 7.15 ans.

Le ratio de désendettement (exprimé en nombre d'années d'épargne brute nécessaire au remboursement intégral de la dette). Après une mobilisation de l'emprunt de 5.9 millions en 2021, le ratio de désendettement est passé de 4.06 à 8.84 ans, ce qui reste un bon ratio car le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans. Passé ce seuil, des difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures.

5- Epargne brute et épargne nette

Du fait des efforts consentis, ACCM conserve des indicateurs de situation financière satisfaisants :

- La capacité de désendettement se situe actuellement à 8.84 ans, là où il est requis qu'elle ne dépasse pas les 12 années
- L'épargne brute atteint les 2.8 M€ (contre 2.75 M€ en 2021), ce qui est important dans la mesure où cela permet de rembourser chaque année le capital de la dette
- L'épargne nette se monte à 0.9 M€, permettant de dégager l'autofinancement pour financer l'investissement.